



La contribution du Programme Concerté Pluri-Acteurs Soyons Actifs/Actives au développement et à la structuration du secteur ESS en Tunisie

1- Présentation du programme Soyons Actifs/Actives :

« Réduire les inégalités d'accès aux droits », telle est l'ambition du PCPA Soyons Actifs/Actives depuis son démarrage en 2012. Dans la nouvelle Tunisie souhaitée par les citoyennes et citoyens qui ont ouvert une nouvelle page de l'histoire de ce pays en 2011, il est question de démocratie, de libertés et de dignité. La réduction des inégalités sociales, économiques et territoriales constitue l'un des enjeux majeurs pour réussir cette transition.

Pour réussir ce défi, Soyons Actifs/Actives a choisi de travailler selon une approche en réseau pluri-acteurs, composé à ce jour de près de 70 entités tunisiennes et françaises : associations, syndicats, coopératives, collectivités territoriales et pouvoirs publics.

L'ambition du programme Soyons Actifs/Actives se situe à plusieurs niveaux :

- ❖ L'expérimentation sociale avec les citoyennes et citoyens marginalisés ou en situation de précarité, mais également avec ceux qui construisent les politiques publiques
- ❖ L'accompagnement et le renforcement des organisations de la société civile, actrices clef du changement social
- ❖ La contribution à une nouvelle façon de co-opérer, sur les deux rives de la Méditerranée sur des enjeux partagés et selon des méthodes de gouvernance démocratique
- ❖ Une action sur le long terme porteuse d'une vision commune et basée sur des valeurs partenariales fortes

Ce programme s'appuie sur :

- ❖ L'expérience de la phase pilote menée entre 2012 et 2014 qui a permis d'appréhender la réalité des inégalités dans les territoires tunisiens;
- ❖ La mobilisation de différentes formes de coopération entre la Tunisie et La France (syndicales, associatives, décentralisées, institutionnelles) qui a permis de construire en 2015 une stratégie pluri-acteurs de long terme pour agir efficacement sur la réduction des inégalités d'accès aux droits.

2- L'ESS, une opportunité pour l'insertion socioprofessionnelle

Dans un contexte de chômage de masse (15% sur l'ensemble du pays et 34% chez les 15 à 29 ans); de disparités territoriales (18% de la population du pays est en dessous du taux de pauvreté, 30,8% dans la région ouest) ; et d'inégalités de genre (le taux de chômage féminin étant de 10 points supérieur à celui des hommes), les perspectives économiques de la Tunisie restent encore très incertaines.

L'insertion socioprofessionnelle en Tunisie, notamment celle des jeunes, est freinée par trois facteurs : le poids prépondérant de l'économie informelle, la relative inefficacité des dispositifs d'encadrement et d'accompagnement des demandeurs d'emploi, l'inadéquation entre les profils des demandeurs d'emploi et la réalité de l'emploi. Pourtant, l'emploi constitue une priorité politique depuis la révolution de 2011. Pour cela, la Tunisie s'est dotée d'une stratégie nationale pour l'emploi. Dans ce cadre, les agences

étatiques de promotion de l'emploi s'ouvrent progressivement aux partenariats avec la société civile. Parallèlement, un débat national sur la réforme de l'enseignement et de la formation professionnelle a été engagé, notamment pour améliorer l'employabilité des jeunes tunisiens.

Le champ de l'économie sociale et solidaire (ESS) apparaît comme un secteur à développer afin qu'il puisse d'une part être pourvoyeur d'emplois locaux, d'autre part, être utile socialement par la mise en valeur des patrimoines naturels, culturels, humains et technologiques de la Tunisie. Cela en s'appuyant sur :

- ❖ Les multiples initiatives engagées par la société civile depuis 2011, qui mènent des projets dans ce sens, sans forcément qu'ils soient reconnus comme tel ;
- ❖ Une jeunesse nombreuse qui s'organise, se professionnalise et revendique son droit à un travail décent

3- Stratégie d'action de Soyons Actifs/Actives sur l'ESS

En 2015, les membres du Programme Soyons Actifs/Actives ont défini une vision commune à l'horizon 2025 identifiant deux thématiques prioritaires de travail : l'insertion socio-professionnelle via l'économie sociale et solidaire (ISP/ESS) et l'éducation. Les membres se sont ainsi fixés des défis en terme de changements sociaux dans une échelle temps de 10 ans. Trois d'entre eux concernent l'insertion socioprofessionnelle et l'économie sociale et solidaire :

1^{er} défi : le programme a contribué à l'élaboration d'une loi sur l'ESS et à son application effective dans les politiques publiques (mécanismes de mise en œuvre, budget consacré et politiques publiques dédiées), conformément à la vision du programme.

2^{ème} défi : le programme a contribué à promouvoir l'emploi décent et durable en adéquation avec les enjeux territoriaux.

3^{ème} défi : le programme a contribué à l'amélioration de l'employabilité des demandeurs d'emploi pour faciliter le lien entre offre et demande.

Pour développer le secteur de l'ESS, il s'agira tout d'abord de développer la culture de l'ESS et dépasser l'expérience douloureuse du collectivisme forcé entre 1962 et 1969. Parallèlement, le tissu associatif et syndical devra construire sa propre vision de l'ESS, de ses valeurs, pour la proposer aux pouvoirs publics afin qu'elle fasse l'objet d'une loi à l'horizon 2017-2018 qui encadre et soutienne ce secteur au potentiel important.

Parallèlement, le secteur de l'ESS devra développer et capitaliser ses propres expériences en Tunisie, afin d'explorer de nouvelles opportunités d'activités économiques au service du développement durable des territoires tunisiens et respectueuses des êtres humains.

Enfin, ce secteur devra former des femmes et des hommes, capables d'assurer les différents métiers issus de ces activités ou plus largement d'être insérés sur le marché du travail.

Cette stratégie se met en place à plusieurs niveaux :

- ❖ Mise en place de 5 à 10 projets d'expérimentations territoriales en Tunisie sur les questions d'insertion socioprofessionnelle et d'ESS.
- ❖ Rencontres d'échanges de pratiques au sein d'un espace de travail appelé « pôle Insertion socioprofessionnelle/ESS »
- ❖ Mis en place de formations/colloques et visites d'échanges
- ❖ Mise en place de projets transversaux collectifs (ingénierie financière, plaidoyer)
- ❖ Capitalisation et publication